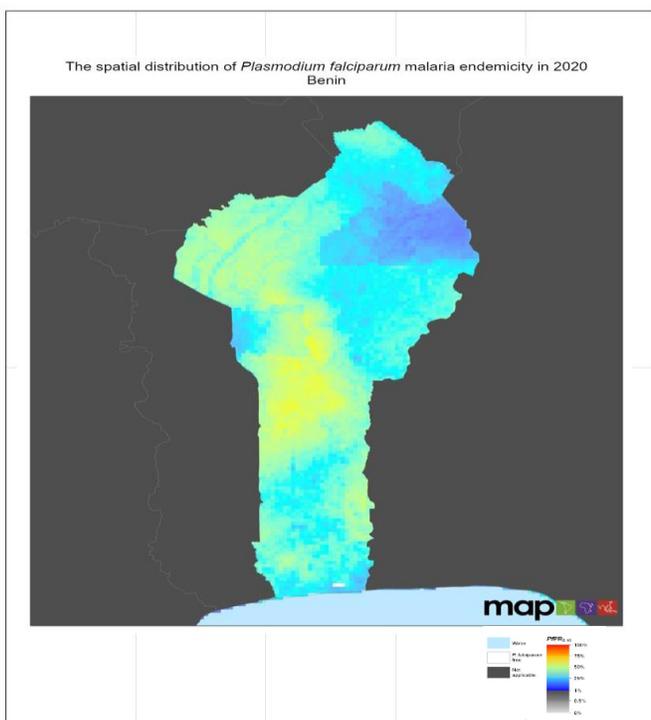


Carte de Score pour la Redevabilité et l’Action



Le paludisme est endémique sur l'ensemble du Bénin. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 2 571 043 cas de paludisme en 2022 et 2,955 décès.

Mesures

Financement		
Projection (2024-2026) du financement des MILD/IRS (% des besoins)		100
Projection (2024-2026) du financement public des CTA et TDR (% des besoins)		100
% financé du plan stratégique national contre le paludisme (2024-2026)		48
Politique		
Instrument AMA signé, ratifié et déposé à la CUA		
Activités antipaludiques ciblant les réfugiés prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Activités antipaludiques ciblant les personnes déplacées prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Lancement de Zéro Palu ! Je m'engage		
Lancement Conseil et fonds pour l'élimination du paludisme		
Suivi de résistance, mise en œuvre et impact		
Études d'efficacité des médicaments menées depuis 2019 et données déclarées à l'OMS		
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010		4
Résistance aux insecticides suivie depuis 2015 et données déclarées à l'OMS		
TDR en stock (stock >6 mois)		
CTA en stock (stock >6 mois)		
Campagne MILD/PID en bonne voie		
% contrôle des vecteurs cette dernière année avec matériel de nouvelle génération		62
En bonne voie de réduire l'incidence du paludisme d'au moins 75 % d'ici 2025 (par rapport à 2015)		
En bonne voie de réduire la mortalité du paludisme d'au moins 75 % d'ici 2025 (par rapport à 2015)		
Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN		
Couverture de traitement de masse pour les maladies tropicales négligées (indice NTD,%) (2022)		
% des DMM atteignant les cibles de l'OMS		60
Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2022)		32
Couverture Vitamine A 2022(2 doses)		4
Vaccins DTC3 2022 parmi les bébés de 0-11 mois		76

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais effort supplémentaire requis
	Pas en bonne voie
	Sans données
	Non applicable



Paludisme

L’Afrique se trouve au cœur d’une véritable tempête qui menace de perturber les services contre le paludisme et de réduire à néant les progrès de plusieurs décennies. Nous devons agir de toute urgence pour éviter et atténuer le préjudice de la crise financière qui continue de sévir dans le monde, de menaces biologiques grandissantes, du changement climatique et des crises humanitaires. Ces menaces représentent la plus grave situation d’urgence posée à la lutte contre le paludisme depuis 20 ans. Elles conduiront, faute d’action, à la recrudescence et à de nouvelles épidémies de paludisme. Les États membres de l’UA doivent combler un déficit de 1,5 milliard de dollars US rien que pour maintenir les niveaux d’intervention actuels, déjà inadéquats, contre le paludisme jusqu’à 2026. Pour retrouver le cap et éliminer le paludisme, nous devons mobiliser 5,2 milliards de dollars US supplémentaires par an, afin de financer pleinement nos programmes de lutte nationaux. Le changement climatique menace lourdement les progrès accomplis. L’Afrique est disproportionnellement exposée aux risques du changement climatique. D’ici aux années 2030, 150 millions de personnes en plus y courront le risque de contracter le paludisme du fait de températures et d’une pluviosité accrues. Les catastrophes climatiques déplacent les populations par millions et détruisent les routes et les structures sanitaires. L’accès aux services de santé s’en trouve réduit. Il est urgent de décarboniser et de réduire notre empreinte. Nous devons mettre en œuvre des solutions multisectorielles intégrées et adapter nos systèmes de santé pour faire face aux dangers du changement climatique et des pandémies. Il nous faut aussi confronter la menace de la résistance aux insecticides et aux médicaments, de l’efficacité réduite des tests de diagnostic rapide et du moustique *Anopheles stephensi* qui propage le paludisme en milieu urbain aussi bien que rural. Côté positif, l’arsenal de lutte contre le paludisme continue de s’élargir. L’OMS a approuvé l’utilisation de moustiquaires à double imprégnation 43 % plus efficaces que les modèles traditionnels et aptes à compenser l’impact de la résistance aux insecticides. De nouveaux médicaments thérapeutiques et deux vaccins pour enfants ont également été approuvés. Un nombre grandissant de pays déploient ces nouveaux instruments. Le passage à l’échelle de ces interventions va nous aider à atteindre notre objectif d’élimination du paludisme. Il faudra adopter des approches intégrées, avec la lutte contre le paludisme comme modèle pionnier pour la préparation aux pandémies, l’adaptation au changement climatique et aux situations sanitaires, les soins de santé primaires et la couverture de santé universelle. Nous nous devons d’entretenir et d’accroître nos engagements de ressources domestiques, notamment à travers les conseils et fonds multisectoriels pour l’élimination du paludisme et des MTN, qui ont mobilisé à ce jour l’équivalent de plus de 50 millions de dollars US.

Progrès

Le Bénin a réussi à mobiliser les ressources nécessaires au financement du nombre de CTA, TDR et MILD requis en 2024-26 et dispose de stocks adéquats de produits antipaludiques essentiels. Le pays surveille la résistance aux insecticides et en a déclaré les résultats à l’OMS. Face aux hauts niveaux de résistance, il a déployé la nouvelle génération d’insecticides et de moustiquaires. Le Bénin a lancé avec succès sa campagne « Zéro Palu ! Je m’engage ».

Conformément au programme prioritaire de la présidence d’ALMA, Son Excellence M. le Président Umaro Sissoco Embaló, le Bénin a renforcé ses mécanismes de suivi et de redevabilité concernant le paludisme par l’élaboration de sa carte de score paludisme, non encore partagée toutefois sur le Knowledge Hub d’ALMA. Le pays devrait envisager

l'établissement d'un conseil et fonds pour l'élimination du paludisme afin de renforcer la mobilisation de ressources intérieures et l'action multisectorielle.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 2 571 043 cas de paludisme en 2022 et 2 955 décès.

Problème principal

- La résistance aux insecticides menace l'efficacité du contrôle des vecteurs.

Mesures clés recommandées précédemment

Le Bénin a répondu favorablement à la mesure recommandée concernant le manque de tests de résistance aux médicaments et continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.

Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente

Mesure clé recommandée précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Optimiser la qualité des soins.	Résoudre le problème de la couverture en baisse de la vitamine A.	T4 2024		Résultat non encore échu.

Maladies tropicales négligées

Progrès

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Bénin se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase et les géohelminthiases. Le trachome a été éliminé en 2023 et la filariose lymphatique et le trachome sont actuellement sous surveillance. La couverture de la chimiothérapie préventive au Bénin est de 61 % pour la schistosomiase, 52 % pour les géohelminthiases, 73 % pour l'onchocercose et 100 % pour le trachome et la filariose lymphatique (sous surveillance). Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Bénin en 2022 est de 75, en hausse par rapport à la valeur d'indice 2021 (72). Le pays n'a pas atteint les cibles de couverture DMM de l'OMS pour l'onchocercose, la schistosomiase et les géohelminthiases.

Légende

	Mesure accomplie
	Progrès
	Pas de progrès
	Résultat non encore échu.